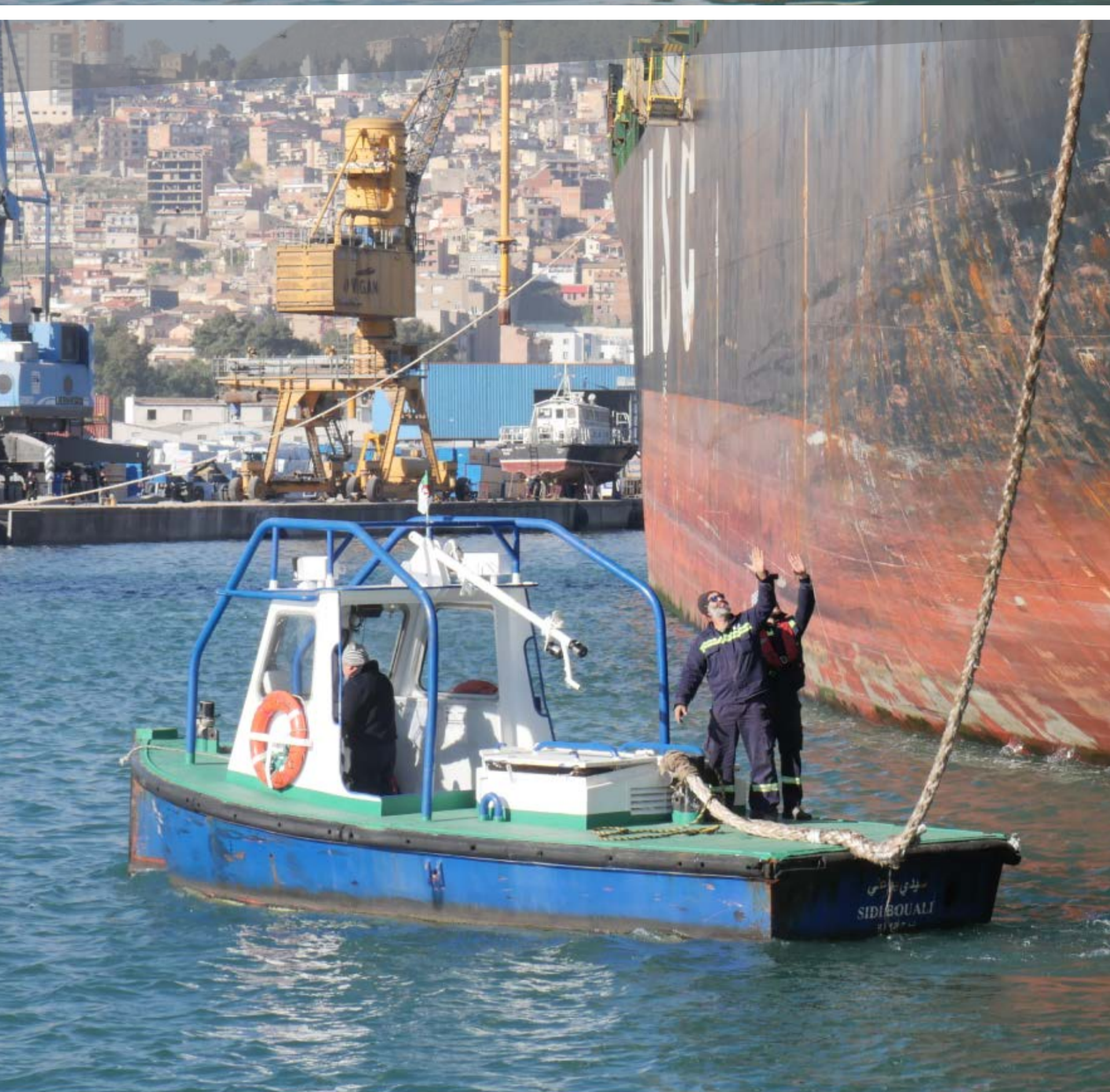


BÉJAIA PORT INFOS

BULLETIN D'INFORMATION DU PORT DE BÉJAÏA
Septembre 2024



SOMMAIRE

02 MODERNISATION DES PORTS ALGÉRIENS : UNE NOUVELLE ÉTAPE VERS LA DIGITALISATION DES PROCÉDURES DOUANIÈRES

03 3ÈME ÉDITION DE LA CÉRÉMONIE DES LAURÉATS « ENFANTS DE L'EPB »

04 BILAN DE LA SAISON ESTIVALE 2024 AU PORT DE BÉJAÏA

05 LU POUR VOUS

06 STATISTIQUES : PRINCIPAUX INDICATEURS LIÉS AU TRAFIC

VOTRE **CONFIANCE**, POUR DE
MEILLEURES **PERFORMANCES**

www.portdebejaia.dz



"MODERNISATION DES PORTS ALGÉRIENS : UNE NOUVELLE ÉTAPE VERS LA DIGITALISATION DES PROCÉDURES DOUANIÈRES"

Le Ministre des Transports, M. Mohamed El-Habib Zahana, a présidé la cérémonie de signature d'un accord de coopération relatif à l'interconnexion du système d'information et l'échange de données entre la plateforme numérique de la communauté portuaire (APCS)* appartenant au groupe des services portuaires (SERPORT) et le nouveau système d'information des Douanes algériennes (ALCES)**.

Dans le cadre d'une démarche intergouvernementale visant la modernisation des procédures douanières et portuaires en Algérie, le Directeur Général du Port de Béjaïa, M. Ryad HADJAL, a participé le samedi 21 septembre 2024 à la cérémonie de signature de l'accord d'interconnexion des systèmes informatiques des ports et des douanes, qui s'est tenue au port d'Alger.

Présidée par M. Mohamed El-Habib ZAHANA, Ministre des Transports, et en présence de M. Laaziz FAÏD, Ministre des Finances, et de M. Youcef CHERFA, Ministre de l'Agriculture et du Développement rural, cette cérémonie a vu la signature du protocole par le directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouch, et le directeur général du groupe "Serport", Karim Eddine Harkati. Cet événement marque une étape cruciale dans la digitalisation des ports algériens.

Le ministre des Transports a mis en avant les nombreux avantages de cet accord, précisant que la nouvelle plateforme numérique permettra aux entreprises d'effectuer leurs démarches administratives en ligne. Ce système numérique vise à simplifier l'ensemble des procédures portuaires et douanières, limitant ainsi les erreurs humaines et offrant une plus grande transparence dans le traitement.



Grâce à cette interconnexion entre les systèmes des ports et des douanes, les entreprises pourront en temps réel suivre l'état de leurs marchandises, accélérant ainsi le processus de dédouanement et facilitant le respect des réglementations. Le ministre a également souligné que cette initiative s'inscrit dans une dynamique plus large de modernisation des infrastructures logistiques du pays, qui vise à renforcer la compétitivité des ports algériens sur la scène internationale.

En outre, cette transformation numérique devrait contribuer à une meilleure gestion des flux de marchandises, ce qui permettra aux opérateurs économiques de planifier plus efficacement leurs activités. Cela aura un impact direct sur les délais de livraison, la fluidité du commerce, et la réduction des coûts d'entreposage, autant d'éléments qui renforceront l'attractivité du secteur portuaire algérien.

Le ministre a conclu en affirmant que cette initiative témoigne de l'engagement du gouvernement à créer un environnement plus favorable aux échanges commerciaux, tout en renforçant la transparence et l'efficacité des procédures douanières. Il a appelé à la mobilisation de tous les acteurs impliqués pour assurer le succès de cette transition numérique et consolider la position de l'Algérie en tant que hub stratégique du commerce international, renforçant ainsi son rôle dans les échanges régionaux et mondiaux.

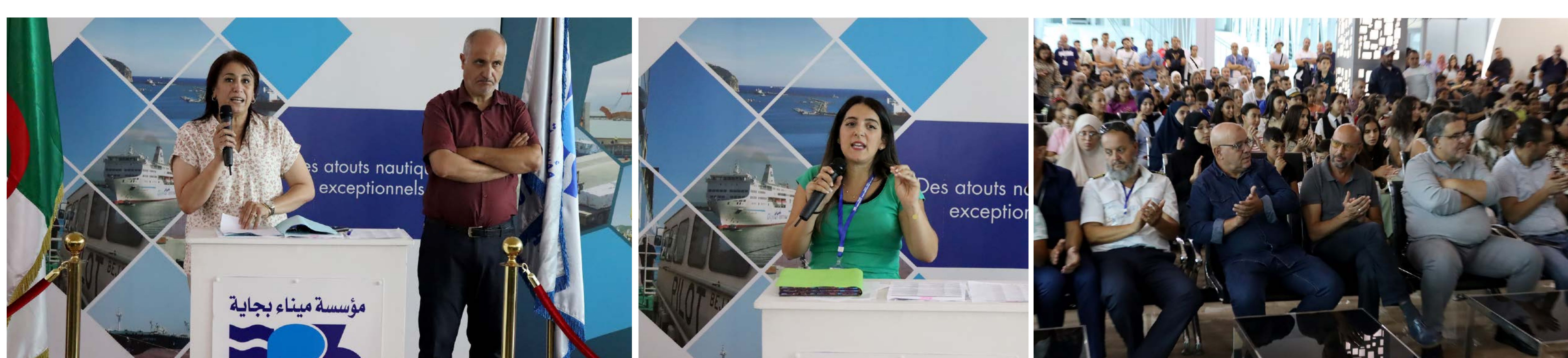
* **APCS** « Algerian Port Community System. » : Cette plateforme, « intègre la gestion électronique de l'ensemble des formalités portuaires liées au passage des marchandises par les ports, depuis l'annonce de l'arrivée du navire jusqu'à la livraison des marchandises aux réceptionnaires »

****ALCES** « ALgerian Customs Electronic System » le système électronique de déclaration douanière. « Se distingue par ses caractéristiques innovantes et son adaptation spécifique à l'environnement douanier algérien. Ce n'est pas simplement un système automatisé, mais une plateforme qui intègre des technologies de pointe telles que l'intelligence artificielle (IA) et le cloud computing. Cette incorporation d'innovations technologiques vise à renforcer l'efficacité opérationnelle et à positionner l'Algérie à l'avant-garde des pratiques douanières modernes.



3ÈME ÉDITION DE LA CÉRÉMONIE DES LAURÉATS « ENFANTS DE L'EPB »

La tradition se poursuit pour la 3ème édition de la cérémonie des lauréats «des enfants de l'EPB », organisée par la Direction Générale de l'Entreprise Portuaire de Béjaïa en collaboration avec son comité de participation. Cet événement annuel, qui célèbre les réussites des enfants des travailleurs sur les trois paliers scolaires, s'est imposé comme un rendez-vous incontournable au sein de l'EPB.



Cette année encore, le 14 septembre 2024, les lauréats et leurs familles ont été accueillis pour une journée mémorable. Au programme de cette journée, une sortie en mer à bord des remorqueurs de l'entreprise a permis aux enfants de découvrir de près l'environnement de travail de leurs parents. Cette expérience unique, devenue l'un des moments phares de l'événement, a été suivie par la remise des prix aux enfants lauréats, et d'une séance de photos.



Cette cérémonie, désormais inscrite au calendrier de l'Entreprise, continue de prendre de l'ampleur et de renforcer le lien entre l'entreprise et ses employés. Au-delà de la simple reconnaissance des réussites scolaires, cet événement contribue à renforcer la fierté au sein de la communauté portuaire et à resserrer les liens entre collègues.



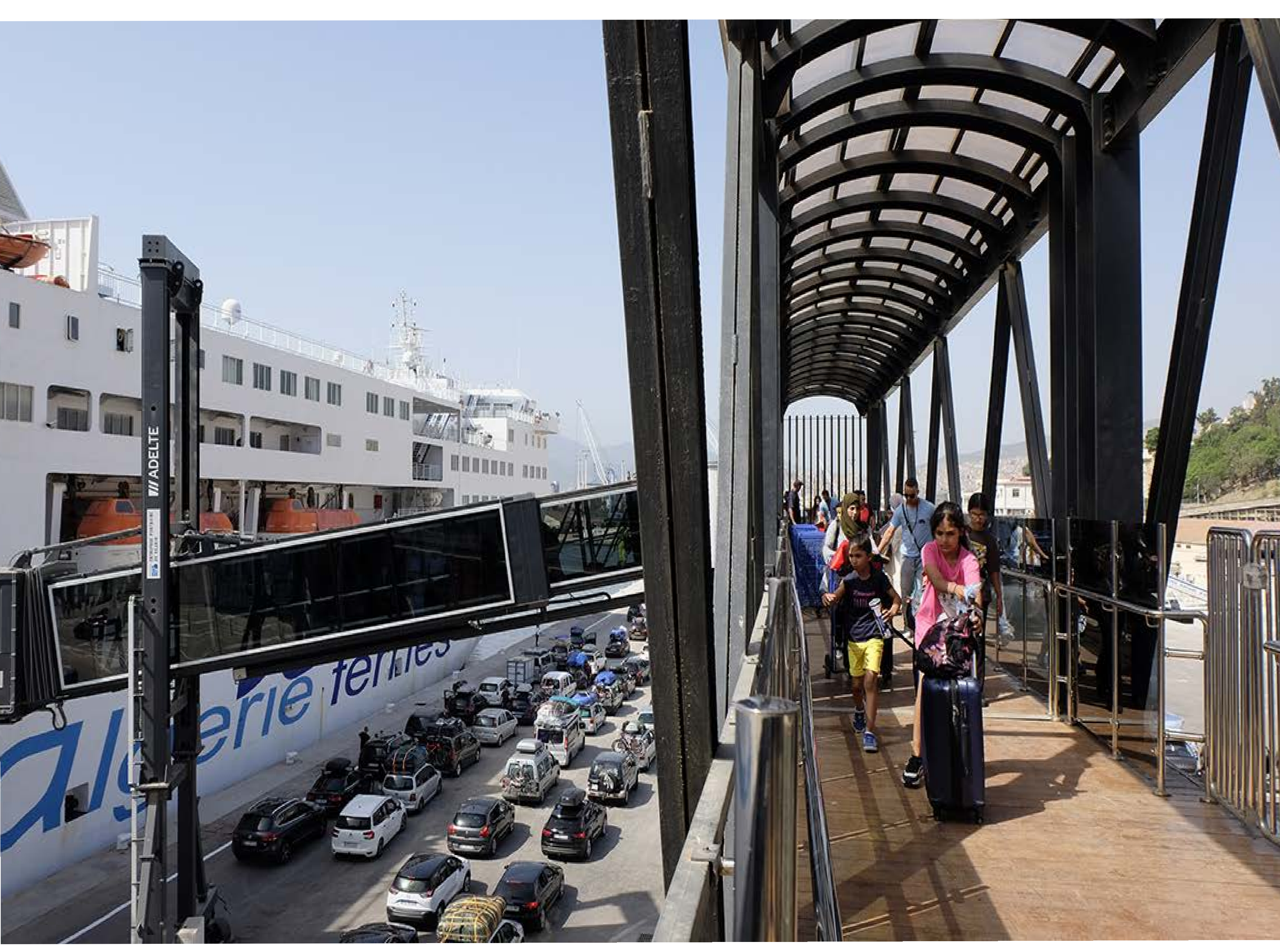


BILAN DE LA SAISON ESTIVALE 2024 AU PORT DE BÉJAÏA

La saison estivale 2024 a été marquée par un afflux de passagers et des performances notables. Durant cette saison, deux ports français, à savoir Marseille et Sète ont été desservi par la compagnie française CORSICA LINEA, avec les navires «PAGLIA ORBA» et «JEAN NICOLI». La compagnie algérienne ALGERIE FERRIES a également effectué quelques escales avec le navire « EL DJAZAIR II », sur la ligne Marseille / Béjaïa / Marseille.

La nouveauté ayant caractérisée le trafic passagers, cette année, est le programme des escales qui s'est étalé au-delà de la saison estivale pour couvrir toute l'année, à raison de deux escales par mois en hors saison.

Durant la période du 01 juin au 20 septembre 2024, le port de Béjaïa a accueilli 32 escales de navires car-ferries, traitant un total de 47.094 passagers, le nombre de véhicules traités a atteint 20.011, ce qui représente une hausse significative de 19 % par rapport à l'été 2023. Ce succès s'explique par un excellent traitement des passagers, avec 26.903 arrivées et 20.191 départs. Ainsi, le port a battu son propre record en matière de trafic passagers.



En termes de lignes maritimes, le trafic en provenance et à destination de Marseille a enregistré 31.743 passagers et 13.992 véhicules, tandis que la ligne vers Sète a permis le traitement de 15.351 passagers et 6.019 véhicules.

Les infrastructures du port ont été soigneusement pensées pour garantir un confort optimal aux passagers. Le circuit piéton a été aménagé avec des salles d'attente climatisées, des sanitaires, des points de recharge pour téléphones, et des scanners à bagages, offrant ainsi un environnement agréable et moderne. De même, le circuit des véhicules a été conçu pour faciliter le débarquement et l'embarquement, avec des commodités telles qu'une salle de repos climatisée et des BOX dédiées aux compagnies maritimes pour l'accomplissement des formalités nécessaires.

Pour assurer un confort optimal aux passagers, des locaux ont été aménagés pour la vente de snacks et de boissons. De nombreux agents ont également été déployés, notamment des agents de sécurité, des agents d'orientation et une cellule médicale, garantissant ainsi un soutien approprié aux passagers.

Un des points marquants de cette saison a été le traitement prioritaire des familles, qui ont subi d'un circuit dédié, tandis que les passagers non accompagnés étaient pris en charge par un autre circuit. Ces améliorations ont permis au port de Béjaïa de gérer efficacement deux navires le même jour, le 1er septembre, traitant un total de 857 véhicules et de 2.497 passagers.

De plus, il est important de souligner qu'en parallèle du programme des escales des car-ferries durant la saison estivale, le port de Béjaïa a également accueilli, le 17 août 2024, le prestigieux navire de croisière MS SH DIANA, battant pavillon panaméen, qui a transporté 140 passagers de diverses nationalités.





Selon le réseau d'ONG Global Strategic Communications Council (GSCC), 39 pays auraient manifesté leur soutien à une taxe mondiale sur les émissions de gaz à effet de serre pour le transport maritime la semaine dernière, contre 34 lors de précédentes discussions en mars. [Shutterstock/Avigator Fortuner]

LES NÉGOCIATIONS SUR UNE « TAXE CARBONE » MONDIALE POUR LE TRANSPORT MARITIME PROGRESSENT

De plus en plus de pays membres de l'Organisation maritime internationale (OMI) se montrent favorables à une taxe mondiale sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) du secteur du transport maritime. Cette semaine, les négociateurs devraient s'efforcer de trouver un consensus plus large sur la question.

Un groupe de travail de l'OMI, une agence des Nations unies composée de 176 États membres, s'est réuni à Londres la semaine dernière (23-27 septembre) et a constaté une augmentation du nombre de pays soutenant une taxe mondiale sur les émissions de gaz à effet de serre du secteur du transport maritime.

« Lors des négociations de cette semaine [...], nous avons constaté un soutien croissant en faveur d'une taxe sur les émissions de GES et d'une norme sur les carburants pour les navires. Ces mesures doivent être adoptées de toute urgence », a déclaré Delaine McCullough, présidente de l'organisation Clean Shipping Coalition, dans un communiqué de presse.

Selon le réseau d'ONG Global Strategic Communications Council (GSCC), 39 pays auraient manifesté leur soutien à une taxe mondiale sur les émissions de gaz à effet de serre pour le transport maritime la semaine dernière, contre 34 lors de précédentes discussions en mars.

Toutefois, une quinzaine d'États membres de l'OMI restent opposés à une taxe ou préfèrent des mécanismes moins contraignants, par exemple en mettant davantage l'accent sur les normes concernant les carburants.

Cette semaine, les discussions se poursuivront à Londres dans le cadre du comité de protection de l'environnement marin (MEPC) de l'OMI, avec pour objectif un plus grand consensus sur la forme que pourrait prendre une telle taxe. Il s'agit des derniers débats prévus avant la réunion du printemps 2025, au cours de laquelle les États membres de l'organisation internationale devraient se mettre d'accord sur un mécanisme.

Le secteur du transport maritime est responsable d'environ 3 % des émissions mondiales, mais ce chiffre devrait augmenter considérablement dans les années à venir si aucune mesure n'est prise.

En juillet 2023, les membres de l'OMI se sont engagés à réduire à zéro les émissions du transport maritime « d'ici 2050 ou autour de cette date », avec des objectifs intermédiaires de réduction des GES pour 2030 et 2040.

Les États membres de l'OMI ont également déjà convenu d'un « ensemble de mesures » pour atteindre ces objectifs, notamment un mécanisme permettant de fixer un prix pour les émissions du transport maritime et des normes visant à réduire l'intensité carbone des carburants maritimes.

Les pays doivent maintenant se mettre d'accord sur un mécanisme de tarification concret, y compris sur un prix de départ et sur un champ d'application.

« Diverses propositions de mécanismes de tarification sont actuellement sur la table, notamment différentes options pour un prélèvement forfaitaire sur les émissions de GES du transport maritime international et des options sur un mécanisme de redevance et de rabais », a confié à Euractiv Ana Laranjeira, directrice principale chez Opportunity Green.

« Bien qu'aucune décision n'ait encore été prise à ce sujet, nous notons le soutien croissant en faveur d'une taxe sur les émissions de gaz à effet de serre pour toutes les émissions au cours des différentes étapes du transport maritime international », a-t-elle ajouté.

PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ACTIVITE PORTUAIRE

DU 1^{er} Janvier au 30 septembre 2024

Indicateurs	2023	2024	VAR %
1- Trafic global (tonne)	8 812 867	9 499 669	7,79
1.1- Trafic à l'import	7 159 938	8 127 245	13,51
1.2- Trafic à l'export	1 652 929	1 372 424	-16,97
2- Jauge brute à l'entrée (tonne)	9 683 948	10 421 314	7,61
3- Trafics particuliers			
3.1- Vrac liquides (tonne)	2 407 593	2 310 974	-4,01
a) Import	1 174 849	1 221 105	3,94
b) Export	1 232 744	1 089 869	-11,59
3.2- Vrac solides (tonne)	3 822 653	4 774 454	24,90
a) Import	3 822 653	4 774 454	24,90
b) Export	-	-	-
3.3- Marchandises diverses (tonne)	2 582 621	2 414 241	-6,52
a) Import	2 162 436	2 131 686	-1,42
b) Export	420 185	282 555	-32,75
3.4- Trafic hydrocarbures (tonne)	1 887 804	1 786 008	-5,39
a) Import	663 260	706 439	6,51
b) Export	1 224 544	1 079 569	-11,84
3.4- Trafic hors hydrocarbures (tonne)	6 925 063	7 713 661	11,39
a) Import	6 496 678	7 420 806	14,22
b) Export	428 385	292 855	-31,64
3.5- Trafic céréales (tonne) (blé, maïs et soja)	2 774 259	3 761 072	35,57
a) Import	2 774 259	3 761 072	35,57
b) Export	-	-	-
3.6- Trafic conteneurs (EVP)	185 641	205 003	10,43
a) Import (EVP)	98 083	107 359	9,46
Nombre pleins	98 083	107 359	9,46
Nombre vides	-	-	-
b) export (EVP)	87 558	97 644	11,52
Nombre pleins	10 485	7 117	-32,12
Nombre vides	77 073	90 527	17,46
3.7- Trafic conteneurs (tonne)	1 596 468	1 442 082	-9,67
a) Import (tonne)	1 277 981	1 178 423	-7,79
Nombre pleins	1 277 981	1 178 423	-7,79
Nombre vides	-	-	-
b) export (tonne)	318 487	263 659	-17,22
Nombre pleins	318 487	263 659	-17,22
Nombre vides	-	-	-
3.8- Taux de conteneurisation (%)	61,8%	60%	-3,37

Indicateurs	2023	2024	VAR %
- Trafic passagers	50 522	57 514	13,84
a) Débarqués	26 274	34 164	30,03
b) Embarqués	24 248	23 350	-3,70
B) - Indicateurs Mvt navigation			
1-Nb navires à l'entrée	658	690	4,86
2-Nb navires à la sortie	658	687	4,41
3- Nb moyen navire/jour sur rade	7	11	57,14
4-Nb moyen navire/jour à quai	9	11	22,22
5- Sejour moyen navire/Rade			
- Céréaliers	7,48	18,83	151,74
- Cargos	2,96	5,00	68,92
- Conteneurs	4,19	0,86	-79,47
- Bois	1,52	2,70	77,63
- Fer et Tubes	1,59	2,09	31,45
- Ro/Ro	-	-	-
6- Sejour moyen navire/Quai			
- Céréaliers	9,07	8,69	-4,19
- Cargos	3,80	4,24	11,58
- Conteneurs	3,75	4,02	7,20
- Bois	3,63	3,66	0,83
- Fer et Tubes	2,45	2,49	1,63
- Ro/Ro	-	-	-
C) - Effectifs total	1 399	1 380	-1,36
1-Effectifs permanents	1 360	1 328	-2,35
2-Effectifs contractuels	39	52	33,33
3-Effectifs journaliers	-	-	-
4-Effectifs CDD/journalier	-	-	-
5-Effectifs DAIP	-	-	-
D) - Effectifs par spécialité			
1-Effectifs service production	600	587	-2,17
2-Effectifs service technique	502	492	-1,99
3-Effectifs service administratif	297	301	1,35
4-Cadre	203	209	2,96
5-Agent de maîtrise	273	264	-3,30
6-Agent d'exécution	923	907	-1,73
* Taux d'encadrement (%)	14,51	15,14	4,37